

BORDEREAU DE COTISATION 2026

VOTRE CONTACT :

Tél. direct :

E-mail :

1 - Votre cotisation pré-calculée

PARTIE FIXE selon votre effectif	PARTIE VARIABLE Selon le montant des salaires plafonnés de l'année											
Votre effectif : <table border="1"> <tr> <td>de 0 à 4 : 494 €</td> <td>100 à 199 : 2258 €</td> </tr> <tr> <td>5 à 14 : 578 €</td> <td>200 à 499 : 2993 €</td> </tr> <tr> <td>15 à 24 : 693 €</td> <td>500 à 999 : 3780 €</td> </tr> <tr> <td>25 à 49 : 1103 €</td> <td>+ de 1000 : 4620 €</td> </tr> <tr> <td>50 à 99 : 1470 €</td> <td></td> </tr> </table>	de 0 à 4 : 494 €	100 à 199 : 2258 €	5 à 14 : 578 €	200 à 499 : 2993 €	15 à 24 : 693 €	500 à 999 : 3780 €	25 à 49 : 1103 €	+ de 1000 : 4620 €	50 à 99 : 1470 €		Montant salariés plafonnés x 0.79/1000	VOTRE COTISATION HT = €
de 0 à 4 : 494 €	100 à 199 : 2258 €											
5 à 14 : 578 €	200 à 499 : 2993 €											
15 à 24 : 693 €	500 à 999 : 3780 €											
25 à 49 : 1103 €	+ de 1000 : 4620 €											
50 à 99 : 1470 €												

MONTANT HT DE VOTRE COTISATION =	 €
TVA 20% =	 €
MONTANT TTC DE VOTRE COTISATION =	 €
+ Abonnement annuel au journal Business =	96 €
MONTANT TOTAL DE VOTRE RÈGLEMENT (avec option Business) =	 €

2 - Modalités de paiement

☐ par Virement sur le compte SG MARSEILLE LITTO IBAN : FR76 3000 3035 6200 1500 0132 540 BIC : SOGEFRPP à la date du préciser votre numéro d'adhérent dans la référence du virement Envoyer copie de ce bordereau par email à cotisations@upe13.com	☐ par Chèque à l'ordre de l'Upe 13 n° Banque Joindre votre chèque avec copie de ce bordereau	Possibilité de règlement en plusieurs fois
Date et Signature : 		

Cette cotisation est déductible de vos charges, dans le cadre des frais de gestion. (D. adm. 4 C-429 n° 2, 30 octobre 1997)

Rappel : Extraits des Statuts et du Règlement intérieur

Statuts

Article 8 : Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent exercer leurs droits issus des présents statuts.

Article 10 : Tout adhérent qui voudra cesser de faire partie de l'Association devra faire connaître son intention par lettre six mois avant le 31 décembre de l'année en cours.

Article 45 : Quelle que soit la date initiale d'adhésion, l'adhésion est annuelle, elle débute le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre. Elle doit être payée dans les 2 mois suivant l'appel de cotisation.

Règlement intérieur

Article 1.1 : Ne sont considérés comme adhérents et ne peuvent participer aux activités de l'UPE 13 que les personnes physiques ou morales à jour de leur cotisation.

Le règlement général sur la protection des données – RGPD

Les informations recueillies sur le présent formulaire sont nécessaires pour votre adhésion à l'UPE13. Elles seront utilisées dans le cadre d'un traitement informatique destiné à la gestion de nos adhérents, ce qui représente un intérêt légitime. Les finalités sont :

- La gestion administrative des adhérents
- La création d'un annuaire (2 versions, papier et digital)
- La communication à l'adresse du public d'informations économiques, juridiques ou sociales, d'actualités de la vie associative, et ce, quels que soient le support, le mode et le canal de diffusion
- La gestion des demandes diverses
- L'organisation et la gestion des invitations aux divers événements portés par l'UPE13
- La communication d'offres commerciales relatives aux services proposés par l'UPE13

L'accès à l'intégralité des données est strictement limité aux élus et aux collaborateurs de l'UPE13, au contraire des informations contenues dans l'annuaire qui sont également accessibles aux autres adhérents

Par ailleurs, nous pourrions les communiquer :

- à Businews pour la transmission du magazine
- à nos prestataires pour la gestion des invitations aux événements organisés par l'UPE13.

Nous nous engageons à ne vendre, ni ne louer ou céder, ni ne donner à un tiers accès à vos données sans votre consentement préalable.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen. Vous pouvez exercer ces droits auprès de l'Upe 13 à l'adresse **cotisations@upe13.com**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

En adhérant ou en renouvelant votre adhésion, vous déclarez avoir pris connaissance des informations concernant l'usage de vos données personnelles et de vos droits et vous en acceptez les termes.